

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 16 JUILLET 2026

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le 21/07/26

ID : 074-217400795-20260716-2026_038_DEL-DE

Séance du jeudi 16 juillet 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le vendredi 10 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h09, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Nombre de votants : 12 + 3 POUVOIRS

Présents (12) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ; DA RUGNA Roselyne ; MARTIN Elisabeth ; MAISTRE BAZIN ROY Marie-Françoise ;
Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; DURET Daniel, ALBANEL Xavier, ANGELLOZ-NICOUD Patrice ; GAUTHIER Philippe, HIOLLE François

Pouvoirs (3) : M. AUBIN Olivier donne pouvoir à M. DURET Daniel

Mme ROUSSEL Aurélie donne pouvoir à M. GAUTHIER Philippe

Mme BARTHELEMY Violette donne pouvoir à Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence

M. ALBANEL Xavier a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION
N°2026-038**

**DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DU
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE AU TITRE DU CDAS 2026**

Le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) 2026, la Commune souhaite déposer une demande de subvention complémentaire auprès du Département de la Haute-Savoie pour l'opération suivante :

Sécurisation du talus longeant la Route Départementale D12 par l'abattage d'arbres :

Devis ANAE, sécurisation du chantier :	10 000 € H.T.
Devis ANAE, abattage d'arbres surplombant la RD12 :	25 000 € HT.
Devis ANAE, abattage manuel des frênes dépérissant :	10 000 € H.T.
Total :	45 000 € H.T.

Le maire précise que, compte tenu des caractéristiques de cette opération et après échanges avec le Conseiller départemental du canton, la Commune sollicite, à titre exceptionnel, un taux de subvention de 80 % du montant éligible.

Le Plan de financement prévisionnel suivant est proposé :

Département (CDAS 2026) :	36 000 € H.T.	80 %
Autofinancement de la Mairie :	9 000 € H.T.	20 %
Total :	45 000 € H.T.	100 %

Après avoir entendu le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé ;
- ACCEPTE de solliciter une aide financière d'un montant de **36 000 € H.T.** auprès du Département de la Haute-Savoie au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) 2026 pour la **sécurisation du talus longeant la Route Départementale D12 par l'abattage d'arbres.**

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



Le secrétaire de séance,
Xavier ALBANEL